

CR du CS du 9 novembre 2018

Présents :

Barraud Clément, Casse Fabien, Chassande-Mottin Eric, Chaty Sylvain, Decamp Nicolas, Deroulers Christophe, Durande Mélina, Gallais Yann, Graña Mariana, Graner François, Lemièrre Anne, Lerouge Sandra, Mangeney Juliette, Mousset Louise, Ozanam François, Paul Indranil, Ricolleau Christian, Rodriguez Sébastien, Rousset Gérard, Thevenet Véronique

Procurations

Anke Lindner ----> Sandra Lerouge (qui part à 12h)
Jim Bartlett ---> Fabien Casse
Christophe Goupil ---> Christophe Deroulers
Sylvain Chaty ---> Gérard Rousset (à partir de 10h55)
Sébastien Rodriguez ---> François Graner (à partir de 10h40)
Hakim Amara ----> Christian Ricolleau
Véronique Van Elewyck ----> Anne Lemièrre
Bastien Arcelin --> Louise Mousset

Ordre du jour :

1. Présentation des membres du CS pour les nouveaux membres
2. Comités de sélection

2 postes à l'échange : pas discutés en CS

Pour les 2 postes de professeurs, contraintes :

8 à 20 membres en activité

Moitié au moins d'extérieurs (non électeurs au CA de Paris 7)

Que des rangs A pour les postes de PR

Majorité de spécialistes de la discipline

Parité : 28 : 30% de femmes, 29 : 20% + Paris 7 au moins 1 ext à IdF, Diversité des labos d'appartenance, présentation d'une leçon de 10 à 30 minutes, 1 VP de sexe et de qualité (interne/externe) opposés au président

On fixe les thèmes et ensuite on fait préparer une liste de membres potentiels

Suggestion du CS : Président pour les deux postes : 1 collègue pas du domaine

Poste 46.3 : 2 infinis - 5 laboratoires

Présidence : interne, propositions : C. De Hosson, V. Repain

Internes : pas de l'axe 2 infinis, 2 représentants du CENS et 2 représentants du CS (H/F) : A. Lindner/ S. Lerouge, Y. Gallais / F. Graner ou C. Goupil

+ 7 externes (1 par thème en lien avec les thèmes des candidats potentiels)

Experts :

1. Petits corps:

F: Cécile Engrand (DR-CNRS, CSNSM)

H: Alessandro Morbidelli (Nice), Patrick Michel (Nice), François Poulet (IAS)

2. Exoplanètes:

F: Anne-Marie Lagrange (Grenoble), Claire Moutou (Marseille)

H: Franck Selsis (Bordeaux), Pascal Bordé (Bordeaux), Alain Lecavelier des Etangs (IAP)

3. Etoiles et milieu interstellaire:

F: Frederique Motte (IPAG), Ariane Lançon (PR, Obs Strasbourg)

H: Gilles Chabrier (CRAL), Jean-Marc Huré (Bordeaux), Sylvain Bontemps (LAB), Anthony Jones (IAS), Martin Giard (IRAP), Michel Rieutord (IRAP)

4. Objets compacts et hautes énergies:

F: Natalie Webb (IRAP)

H: Guillaume Dubus (IPAG), Jérôme Novak (LUTH), Didier Barret (IRAP), Frédéric Daigne (IAP), Jonathan Ferreira (IPAG), Eric Gourgoulhon (LUTH)

5. Cosmologie:

F: Nathalie Palanque-Delabrouille (IPP)

H: D. Aubert (Strasbourg), S. Colombi (IAP), Hervé Dole (IAS)

6. Interactions fondamentales et gravitation:

F: Michaela Petrini (LPTHE), Mariana Grana (IPhT)

H: F Cavalier (LAL), M. Cirelli (LPTHE)

7. Instrumentation:

F: Chiara Ferrari (OCA, Nice), Maud Langlois (CRAL)

H: David Mary (Lagrange, Nice), Michel Lintz (Artemis)

Poste 46.1 : Nano Quantique / Macro-Vivo

Présidence : proposition P. Schwemling, G. Rousset (qui représentera l'UFR)

Membre interne : 1 par labo suggéré par les directeurs de MSC et MPQ

Experts Macro/Vivo :

Physique non-linéaire, organisation

[F = fluide, G = géophysique, V = vivant]

femmes :

- Bérengère Dubrulle : FG

- Elisabeth Charlaix : F
- Cécile Cottin-Bizonne : FV
- Salima Rafai : V
- Brigitte Pansu : V
- Cécile Appert-Rolland : FV

hommes :

- Thierry Dauxois : FG
- Christophe Josserand : F
- Stephan Fauve : FG
- Olivier Pouliquen : FG
- Yoel Forterre : FGV
- Arezki Boudaoud : V
- Philippe Claudin : G
- Mederic Argentina : F
- Eric Raspaud : V
- Philippe Gondret, Frédéric Moisy, Marc Rabaud : F
- Philippe Marmottant : V
- Sébastien Aumaître : F
- Jean-Christophe Géminard : F
- Chaouqi Misbah : FVG
- Patrice Le Gall : F
- Giovanni Capello : V

Experts Nano Quantique :

Théoriciens (Matière condensée – Many body theory)

- Atomes / Bosons:

Anna Minguzzi (Dir LPMC Grenoble) – Atomes froids / Bosons corrélés

Guido Pupillo (LPQ, Strasbourg) – Atomes froids / Bosons corrélés

Julia Meyer (INAC, Grenoble) – Atomes froids + physique mésoscopique

Nicolas Dupuis (LPTMC, Sorbonne Université) – Atomes froids + Matériaux quantiques

- Mésoscopique

Benoit Doucot (LPTHE, Sorbonne Univ.) – Physique mésoscopique + Physique Mathématique

Pascal Simon (LPS, Paris Saclay Univ.) – Physique mésoscopique

- Matériaux quantiques

Sielke Biermann (CPHT, Ecole Polytechnique) – Matériaux quantiques

Sylvain Caponi (LPTT, Toulouse) – Matériaux quantiques + approches numériques

Expérimentateurs :

- Transport / Mésoscopique / spintronique

Pierre Séneor (Unité mixte CNRS Thales) – Transport

Julie Grollier (Unité mixte CNRS Thales) – Transport

Hervé Courtois (Institut Néel, Grenoble) – Physique Mésoscopique

- Optique / opto-mécanique / optique nano

Juliette Mangeney (LPA, ENS) – Optique des nanostructures
Jean-Michel Gérard (CEA Grenoble) – Optique des nanostructures
Olivier Arcizet (Institut Néel, Grenoble) – Opto-mécanique
Stéphane Berciaud (IPCMS Strasbourg) – Propriétés optiques + Opto-mécanique

- Matériaux quantiques / Magnétiques

Agnès Barthélemy (Unité mixte CNRS Thales) – Transport dans les oxydes magnétiques
Véronique Brouet (LPS, Orsay) – Photoémission des Matériaux Quantiques
Nathalie Viart (IPCMS, Strasbourg) – Transport dans les oxydes magnétiques

3. Validation du CR du CS du 25 octobre 2018

Validé à l'unanimité

4. HDR

A l'unanimité, autorisation pour Gaëlle Charron et Chiara Caprini

5. Programme journée de l'UFR

26 contributions (5 minutes + 1) + 5 topos invités (20 + 5 min)

6. Questions diverses

a. Prochains CS : 5 / 12 et 15 / 01 / 2019 à 9h30 en salle 366A

b. Embauche d'un doctorant au LIED : problème avec casier judiciaire B2 non vierge
L'Université Paris Diderot a notifié à un laboratoire de l'UFR de physique son refus d'embauche d'un doctorant parce que son casier judiciaire B2 n'est pas vierge. Le conseil scientifique de l'UFR de Physique souligne que ce refus est une action lourde de conséquences, tant pour la personne que pour le laboratoire. Il rappelle que, selon le ministère de l'Intérieur commentant un cas identique (JO du 12 mai 2015 p. 3665), l'administration est tenue de motiver son refus d'embauche, en se fondant sur les textes régissant l'activité considérée pour démontrer que les condamnations passées de l'étudiant sont incompatibles avec l'exercice des fonctions faisant l'objet du recrutement. L'Université n'a pas indiqué au laboratoire le motif de son refus. Le conseil scientifique demande à l'Université de motiver le plus rapidement possible sa position, et suivra attentivement l'évolution de la situation. En outre, le conseil scientifique demande au conseil de l'UFR de se saisir de cette question.

c. Discussion : politique des postes

Matteo prévoit de faire une réunion de tous les MCF en position de candidater à un poste de prof pour leur expliquer la situation.

Une discussion s'est engagée sur le politique de déploiement des postes pour le futur dans un contexte de pénurie.

Pour les postes de 46.3, il y a un consensus pour ne pas faire de différence entre laboratoires sur site et hors site.

Pour les postes ouverts au recrutement (MCF ou PR), trois options au moins ont été proposées :

- Traiter tous les laboratoires sur un pied d'égalité
- Recruter uniquement sur site Condorcet
- Donner à chaque laboratoire un poids dépendant du fait qu'il a d'autres tutelles, et dans cce as, il faut organiser la discussion entre les tutelles.

Le conseil scientifique demande au conseil d'UFR de lancer la discussion en soulignant de prendre le temps de la concertation car les arguments à prendre en compte sont nombreux et variés.

Le but est d'arriver à une décision explicite et comprise.